Illustration / atelier

Option : **Illustration**
Cycle : **Bachelier**
Bloc : **2**
Quadrimestre : 1 et 2
Volume horaire : 360 h (12 h / semaine)
Crédit : 20
Pondération : 12
Obligatoire : oui
Langue d'enseignement : français
Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts (BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000
Enseignant : Emma Constant, e.constant@intra-esavl.be
Maxime Gillot, m.gillot@intra-esavl.be
Benjamin Monti, b.monti@intra-esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- Par la pratique singulière, découvrir et expérimenter les principales composantes de la grammaire de l'image illustrative, graphique et picturale, par l'observation, la traduction, et l'imaginaire.

Cet apprentissage est accompagné dès le départ par la réflexion, le questionnement et un regard critique, poétique et philosophique (s'étonner du réel). Il est alimenté par une curiosité visuelle et culturelle s'inscrivant, entre autres, dans des problématiques sociétales, artistiques et éthiques. Cette curiosité est également ouverte aux autres champs de la création.
La verbalisation et la communication sont des éléments nécessaires au développement progressif de l'autonomie.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- À la fin du 2e Bloc, l'étudiant aura affiné, approfondi, et associé en tout ou en partie l'étude et la pratique des principales composantes de l'image par les moyens tactiles traditionnels et par l'outil infographique.

Il aura affiné et approfondi les différentes formes de langage expérimentées et pratiquées pour traduire son questionnement portant sur la relation entre le sens du propos à illustrer et les moyens utilisés à cette fin.
Il aura diversifié et élargi le champ de son vocabulaire plastique, graphique et pictural.
Il aura abordé et expérimenté des méthodes de travail plus complexes à structurer en abordant les suites narratives.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- approfondir et affiner les contenus techniques de la première année sous la forme de nouveaux exercices ;
- complexifier la communication visuelle en associant titres, blocs textes et autres éléments typographiques à l'image de façon cohérente ;
- aborder l'élaboration de suites narratives (respect des consignes liées à des codes graphiques imposés, gestion du temps, cohérence dans le traite ment d'une séquence d'images, hiérarchie des différentes étapes de structuration d'une narration) ;
- la recherche et l'utilisation de la documentation, l'apprentissage de méthodes de travail appropriées à la création d'images descriptives, narratives, et imaginaires, ainsi que la création de carnets libres

et expérimentaux font également partie du programme du niveau 2.

MODALITÉS ET CRITÈRE D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

- Évaluation continue (collective, ponctuellement, et individuelle), ainsi qu'une évaluation dans le courant de chacun des deux quadrimestres par les enseignants de l'unité d'enseignement (présentation des travaux de l'année et entretien individuel) : 50% des points de l'année.

En fin de deuxième quadrimestre, un jury composé d'enseignants de l'établissement autres que les enseignants du cours d'atelier remet également une cote pour 50% des points de l'année (présentation des travaux de l'année et entretien individuel).

Critères d'évaluation

plus spécifiquement liés au niveau 2

- la capacité de rythmer une séquence narrative ;
- la capacité de faire « parler » chaque image dans une séquence muette ;
- la capacité de créer une séquence muette parlante et rythmée dans un langage cohérent.

SOURCE, RÉFÉRENCES, ET SUPPORTS ÉVENTUELS

- Règlement des études (RDÉ), critères généraux d'évaluation de l'Atelier (affichés en permanence, lus, et commentés en début d'année scolaire à tous les nouveaux étudiants, cfr. annexe), interventions ponctuelles de conférenciers externes à l'Atelier, Bibliothèque de l'Atelier.

PRÉ-REQUIS

Réussite d'*Illustration / atelier*, Bloc 1 Bachelier.

CO-REQUIS

Aucun.